



TABLE RÉGIONALE  
DES ÉLU·ES MUNICIPAUX  
DU BAS-SAINT-LAURENT

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) : le ministre Julien annonce des surplus alors que les services au Bas-Saint-Laurent font face à une situation de sous-financement**

**Bas-Saint-Laurent, le 9 février 2026 – La Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) souligne la bonne décision prise la semaine dernière par le ministre Jonatan Julien, qui vient dédommager les MRC faisant face à des baisses de financement de leurs services de transport collectif pour l'année 2025-2026, en raison des nouvelles modalités du PADTC. La TREMBSL s'étonne toutefois d'entendre le ministre dire que le PADTC présente des soldes importants non réclamés, alors que des services dans la région peinent à se maintenir, par manque de fonds.**

À la lecture des propos du ministre Julien, les élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent jugent important de rappeler que les montants octroyés par le PADTC au cours des trois dernières années étaient basés sur la situation de 2019, sans indexation. Dans les faits, en 2024, le PADTC soutenait, en moyenne, seulement 55% des coûts réels des services de transport collectif au Bas-Saint-Laurent.

Les nouvelles modalités 2025-2028 du PADTC maintiendront encore cet écart entre les coûts réels et l'aide accordée, puisqu'elles continuent de se baser sur l'aide accordée dans les années antérieures, alors que les coûts connaissent des hausses majeures. De plus, des plafonds de 4 % et 5 % ont été ajoutés à deux enveloppes, privant les services d'une aide qui leur était essentielle. Plus les années passent et plus le taux d'aide du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) diminue.

« Nous sommes surpris, mais aussi tristes d'entendre le ministre des Transports nous dire que c'est près du tiers de l'enveloppe du PADTC qui demeure inutilisé, alors que certains de nos territoires risquent de mettre fin à leurs services de transport collectif et que d'autres ont fait face à des hausses de coût de plus de 130% l'an dernier sans aucune aide supplémentaire ! Il faut comprendre que les montants d'aide sont plafonnés et non indexés depuis 2019! Pour exemple, en 2024, nos MRC recevaient un montant maximum de 13,50\$ par déplacement, alors que le coût moyen va jusqu'à 55\$ dans certains territoires.

En plus, si des soldes s'accumulaient chaque année, comment se fait-il que tous nos appels d'aide au financement des services de la Régie de transport au Bas-Saint-Laurent n'aient pas été répondus? »

*Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL*

## **À propos de la TREMBSL**

La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

**Source :** Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent

**Pour information et entrevue :**

Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438

[sduchaine@crdbsl.org](mailto:sduchaine@crdbsl.org)